



SYNDICAT PTT  
d'Ille et Vilaine  
16 rue des Frères Moine  
BP 90267  
35202 RENNES Cédex 02

Mail : [sudptt35@wanadoo.fr](mailto:sudptt35@wanadoo.fr)  
Fax : 02 99 53 77 51  
Tel : 02 99 50 51 51

**Communiqué:**

## **Facteurs en grève depuis 88 jours... Le mépris de la direction !**

Au 88ème jour de grève des facteurs d'Ille et Vilaine, le syndicat SUD-PTT d'Ille et Vilaine avait sollicité une rencontre de négociation.

Ce vendredi 6 avril 2018 la direction territoriale de La Poste (direction des services courrier-colis de Haute Bretagne) avait accepté une rencontre à 16 h30 à condition que la délégation soit limitée à 3 représentants du personnel.

Par souci de conciliation et d'ouverture, la composition de la délégation a donc été limitée à 3 et s'est présentée devant la direction de La Poste à 16h30 ce jour. La délégation était composée du secrétaire départemental adjoint de SUD (S. Gefflot) d'un représentant de la CGT (P. Charles) et d'un représentant du collectif des facteurs.

La direction de la Poste (M. Painvin, Mme Lebellego, Mme Ménand) accompagnée d'un huissier (M. Touzé) a refusé de recevoir cette délégation au motif qu'elle comprenait un représentant du syndical départemental CGT !!!

Nous avons volontairement accédé à toutes les exigences de la direction de La Poste afin de démontrer qui était responsable de l'exceptionnelle durée du conflit.

La preuve est donc clairement établie. La direction de La Poste n'a aucune intention d'entamer des négociations et trouve n'importe lequel des prétextes pour refuser tout dialogue avec les facteurs en grève. Elle démontre un cynisme et un mépris jamais égalé depuis la longue grève de 1974.

Il n'y a donc malheureusement plus de règles en matière de représentation du personnel, de dialogue social, de respect des organisations syndicales représentatives et des facteurs d'Ille et Vilaine.

Dans ces conditions, le syndicat SUD-PTT d'Ille et vilaine est donc libéré de toute contrainte légale en matière d'actions revendicatives notamment pour la semaine prochaine.

Nous rappelons à cet égard que la direction de La Poste est la seule responsable des millions de restes de courrier dû à l'arrêt du fonctionnement de la PIC de Rennes Armorique le 3 avril et des grèves des équipes de matin les 4, 5 et 6 avril.

Nous rappelons par ailleurs que :

**Le syndicat SUD-PTT d'Ille et Vilaine appelle à une nouvelle manifestation  
le mardi 10 avril 2018 à 14h30 devant la direction (1 rue du Pré Botté à Rennes)**

Rennes le 6 avril 2018  
le secrétaire départemental adjoint  
S. Bourgin